

Nourrir le monde

programme agriculture et alimentation

75 % des victimes de la faim sont des paysans et des ruraux. C'est pourquoi le CFSI soutient des actions visant à améliorer l'agriculture familiale. Il relaie également la parole des organisations paysannes pour défendre le droit à l'alimentation et à la souveraineté alimentaire.



Nourrir les villes en Afrique par la production locale

Depuis 2009, une action commune CFSI – Fondation de France soutient des initiatives en faveur du développement de l'agriculture familiale en Afrique subsaharienne. En 2012, 202 nouvelles demandes ont été instruites par un comité conjoint aux deux structures. 17 ont été financées dont 4 par le CFSI. Elles permettront de sécuriser les filières

céréalières, de développer la production maraîchère et d'approvisionner les villes. Elles s'intègrent à un programme plus général qui rassemble près de 60 initiatives suivies en 2012.

Campagne ALIMENTERRE : contre la faim soyons cohérents !

Face aux incohérences des politiques européennes qui peuvent affaiblir les efforts pour vaincre la faim, le CFSI a mobilisé 590 associations locales en Europe mais aussi en Afrique de l'Ouest. 800 projections de films documentaires et animations ont mobilisé 54 000 participants, l'occasion de débattre sur les enjeux d'une agriculture locale.

Avec d'autres associations européennes et africaines, le CFSI a poursuivi son travail d'interpellation des députés européens, notamment sur les politiques européennes relatives aux agro carburants pour que celles-ci ne mettent pas en danger les agriculteurs familiaux des pays en développement.

Promouvoir une économie au service de l'Homme

programme économie sociale et solidaire

Plus d'un milliard d'hommes et de femmes vivent avec moins d'un euro par jour. Dans ces conditions, il devient impossible de monter une activité rémunératrice, d'envoyer ses enfants à l'école, de se faire soigner. Dans les campagnes comme en ville, il est pourtant possible de lutter contre cette spirale d'appauvrissement, sans pour autant se cantonner à des activités économiques informelles. C'est pourquoi le CFSI soutient une économie au service de l'Homme.

Accéder à la dignité

Le CFSI a suivi la mise en œuvre d'initiatives menées par des organisations membres en partenariat avec des associations locales. Elles contribuent à offrir une activité économique à des populations marginalisées ou encore à appuyer des actions permettant à chacun d'accéder à une assurance santé.

Insérer des jeunes en difficultés

Avec le soutien de l'Agence Française de Développement, le CFSI a poursuivi son travail avec deux organisations membres qui mènent chacune un projet d'insertion professionnelle des jeunes. En Mauritanie, l'expérience est reconnue par les autorités locales. Au Mozambique, des associations locales s'engagent à prendre la relève de ces initiatives en faveur des jeunes.



Coopérer autrement

programme société civile et participation

Pour répondre aux besoins prioritaires des populations, des associations locales se sont créées en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Elles trouvent les solutions pour améliorer la situation des plus pauvres. Le CFSI leur propose un soutien pour s'organiser, renforcer leurs compétences, gagner en autonomie et être les acteurs de leur propre développement.



Accéder aux droits et à l'autonomie

En 2012, le CFSI a fourni des moyens d'agir à 15 associations. Elles renforcent le développement des territoires, l'accès aux droits et à des politiques favorables aux artisans, aux travailleurs du textile ou encore au développement des organisations paysannes.

Plus forts ensemble : les programmes concertés

Ces programmes ont été mis en place depuis six ans dans deux pays : en Algérie, autour de la protection de l'enfance et de l'insertion de la jeunesse ; et en République du Congo, autour de la lutte contre la pauvreté qui touche la majorité de la population. Ils apportent des formations, soutiennent des projets conçus localement et facilitent des échanges d'expérience et leur mise en réseau. De nombreux partenariats avec des associations françaises de solidarité ont vu le jour. Au total, près de 100 associations locales sont mobilisées dans chacun de ces pays. Plus de 100 projets ont été financés avec l'aide de l'Agence Française de Développement.



L'ESSENTIEL 2012



Le point sur le CFSI avec Yves Le Bars, président.

Quels sont les valeurs et les enjeux du CFSI ?

Au cœur des valeurs du CFSI (anciennement Comité Français Contre la Faim, créé en 1960) figure la solidarité internationale. Comme le soulignait Stéphane Hessel, ancien Président du CFSI, celle-ci est porteuse d'une vision et d'une ambition : promouvoir et faire respecter les droits de l'homme partout dans le monde. Ceci conduit aujourd'hui à un triple engagement de notre association :

- la justice sociale pour faire respecter les droits humains, économiques, sociaux, culturels, civils et politiques ;
- l'économie au service de l'Homme pour faire valoir la solidarité vis-à-vis de la compétition ;
- le partage équitable et la gestion durable des ressources naturelles de la planète.

Comment s'organise le travail au CFSI ?

L'assemblée générale des 23 membres décide chaque année des orientations. Les membres élus à titre bénévole au conseil de direction (équivalent du conseil d'administration) en suivent la mise en œuvre assurée par une équipe réduite de 13 salariés. Celle-ci s'appuie sur des bénévoles aux compétences complémentaires et sur les associations membres. Les actions sont choisies en prenant en compte des critères de faisabilité et d'efficacité mais aussi pour leur caractère innovant et reproductible. Le CFSI s'engage dans la durée pour que ces actions améliorent de façon tangible et durable la situation de leurs bénéficiaires.

Quels sont les faits marquants de 2012 et vos priorités pour 2013 ?

En 2012 le CFSI a soutenu plus de 160 actions en Afrique, en Amérique latine et en Asie. Celles-ci visent en priorité le développement de l'agriculture vivrière pour lutter contre la faim, la défense du droit à l'alimentation, l'insertion économique des jeunes générations par une formation professionnelle adaptée et le renforcement des associations locales. Il a également adopté son nouveau programme 2013-2016. Tout en poursuivant ses engagements pluriannuels, il veillera avec l'ensemble de ses organisations membres à promouvoir la solidarité et la citoyenneté mondiale.

Une plate-forme de **23 organisations** de solidarité internationale

Plus de **160 actions** de développement soutenues

Un réseau de **590 partenaires** pour faire reconnaître le droit à l'alimentation

COMITÉ FRANÇAIS POUR LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

32 RUE LE PELETIER - 75009 PARIS
TÉL. : 01 44 83 88 50
FAX : 01 44 83 88 79
COURRIEL : info@cfsi.asso.fr

www.cfsi.asso.fr

[facebook.com/cfsi.asso](https://www.facebook.com/cfsi.asso)

twitter.com/cfsiasso

Le CFSI est agréé par le Comité de la Charte du don en confiance.



LE BILAN FINANCIER 2012

Les activités du CFSI s'organisent autour de ses trois missions sociales : agriculture et alimentation, économie sociale et solidaire, société civile et participation. Elles se concrétisent par le soutien financier à des actions réalisées principalement en Afrique mais aussi en Asie et en Amérique latine.

Elles sont mises en œuvre par les membres et les partenaires du CFSI grâce à l'engagement solidaire des donateurs du CFSI et aux fonds octroyés par des bailleurs privés et publics, notamment l'Agence française de développement (AFD) et l'Union européenne. Un comité comprenant des intervenants bénévoles spécialisés sur une thématique (ex. agriculture et alimentation), des représentants

d'organisations membres et des salariés du CFSI sélectionnent les propositions de projets. Le bureau du CFSI, composé de 4 personnes élues, en assure la validation. Chaque action est alors suivie de manière précise et s'intègre à des programmes plus globaux. Ceux-ci peuvent faire l'objet d'évaluations externes ou d'audits. Ainsi, en 2012, un programme relatif à l'insertion socio professionnelle des jeunes en Mauritanie et au Mozambique a été évalué et 3 programmes du CFSI ont bénéficié d'un audit financier externe. L'équipe salariée anime des réunions de partage des expériences pour en tirer les enseignements. Avec l'appui d'un réseau d'associations, elle organise des temps forts pour les valoriser auprès d'un public plus large.

Les emplois et les ressources de l'exercice 2012

Emplois en euros	Emplois 2012	En %	Affectation générosité 2012	En %
Agriculture et alimentation	829 888		174 093	
Economie sociale et solidaire	548 416		73 998	
Société civile et participation	3 105 834		277 730	
Total des missions sociales	4 484 138	90 %	525 821	81 %
Appel à la générosité	164 763	3 %	121 811	19 %
Recherche de fonds privés et publics	59 746	1 %		
Fonctionnement	270 344	6 %		
Total des emplois de l'exercice	4 978 991	100 %		
Engagement à réaliser sur ressources affectées	261 260			
Excédent des ressources de l'exercice	5 049			
TOTAL GÉNÉRAL DES EMPLOIS	5 245 300			
Total des emplois financés par la générosité du public			647 632	100 %

Les emplois de l'exercice concernent :

- les missions sociales : elles ont été définies par le conseil de direction en 2010 (agriculture et alimentation, économie sociale et solidaire, société civile et participation). Elles incluent les frais de mise en œuvre et de suivi des différentes actions menées et représentent 90 % des emplois ;
- les frais d'appel à la générosité du public, c'est-à-dire les dépenses liées à l'information des donateurs (au maximum 4 courriers par an) et à la recherche de nouveaux donateurs ;
- la recherche de fonds privés et publics qui correspond au temps

de travail nécessaire à l'établissement des dossiers de demandes de financements et des comptes rendus techniques et financiers ;

- le fonctionnement qui inclut la vie associative, le fonctionnement général de l'association (locaux, services administratifs) et les frais de communication institutionnelle.

- les engagements à réaliser sur les ressources affectées reflètent les engagements du CFSI sur la durée. En fin d'année, les fonds affectés à des actions pluriannuelles mais non encore utilisés sont comptabilisés en engagements. Ils permettent l'année suivante de poursuivre les projets.

Ressources en euros	Ressources 2012	En %	Suivi des fonds issus de la générosité du public
Report des ressources 2011 (1)			108 185
Dons et legs	570 509	15 %	570 509
Subventions privées	258 105	7 %	
Autres produits	658 528	18 %	
Sous total fonds privés	1 487 142	40 %	
Subventions publiques	2 195 863	60 %	
Sous total fonds publics	2 195 863	60 %	
Total des ressources de l'exercice	3 683 005	100 %	
Report des ressources non utilisées	1 562 295		
Variation des fonds dédiés collectés auprès du public			82 171
TOTAL GÉNÉRAL DES RESSOURCES	5 245 300		760 865
Total des emplois financés par la générosité du public			647 632
Solde des ressources non affectées issues de la générosité du public			113 233

Les ressources de l'exercice proviennent des fonds privés (40 % des ressources) et des fonds publics (60 %).

Les **fonds privés** comprennent :

- des dons et legs : en 2012, près d'un tiers des donateurs du CFSI ont accepté de faire un don régulier mensuel ou trimestriel par prélèvement ;
- des subventions privées qui correspondent à des soutiens de fondations, notamment de la Fondation de France ;
- les autres produits qui incluent les cotisations des membres du

CFSI, les participations financières des membres et des partenaires à des programmes et les produits financiers.

Les fonds publics proviennent de l'Agence Française de Développement et de l'Union européenne. Ils financent les activités menées dans le cadre des missions sociales, une part réduite de ces subventions finance le fonctionnement.

Le CFSI a également utilisé les reports des ressources non utilisées qui concernent les ressources affectées les années précédentes à des actions pluriannuelles mises en œuvre durant l'exercice.

(1) Il s'agit du report des ressources collectées auprès du public non utilisées en 2011.

Le mot du trésorier



En 2012, le CFSI a poursuivi le déploiement de ses activités autour de ses priorités : promouvoir le droit à l'alimentation, mettre l'économie au service de l'humain, renforcer les compétences des associations locales. Le bilan financier en est le reflet, avec une hausse de 38 % des sommes allouées à ces activités. La confiance et le soutien régulier de près de 7 000 donateurs, ainsi que le concours de bailleurs de fonds publics et privés ont renforcé nos actions et nos partenariats.

Nos comptes 2012 présentent l'utilisation de nos ressources et leur répartition entre les missions sociales, frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement, conformément aux règles du Compte d'emploi des ressources des associations faisant appel à la générosité du public.

Dans la continuité de l'année précédente, les sommes allouées aux programmes coordonnés par le CFSI représentent 90 % des emplois de l'exercice ; les frais de fonctionnement 6 % et les frais liés à la recherche de fonds 4 %.

La gestion rigoureuse des fonds confiés au CFSI et des partenariats noués par le CFSI dans le cadre de ses missions sociales (plus de 160 conventions signées en 2012) a permis de clore l'exercice avec un résultat équilibré et de démarrer la mise en œuvre de notre cadre stratégique voté en 2012.

Pour nous accompagner dans ce chemin et permettre la réalisation de nos objectifs d'intérêt général, le soutien de chacun est indispensable. D'avance, je vous remercie pour votre engagement solidaire.

Christophe Alliot

Le bilan du CFSI

Actif	31/12/2011	31/12/2012	Passif	31/12/2011	31/12/2012
Actif immobilisé	39 517	40 127	Réserves	401 925	406 974
Créances (dont produits à recevoir)	6 245 375	2 621 471	Fonds dédiés	2 708 930	1 407 895
Trésorerie	1 385 798	1 157 349	Dettes	3 908 705	2 660 390
Charges constatées d'avance	3 041 664	1 282 975	Produits constatés d'avance	3 105 734	626 663
TOTAL ACTIF EUROS	10 125 294	5 101 922	TOTAL PASSIF EUROS	10 125 294	5 101 922

Le bilan présente la situation financière de l'association à la date de la clôture de l'exercice. La diminution du bilan 2012 par rapport à 2011 reflète la mise en œuvre des programmes triennaux du CFSI. Arrivée à la fin d'un programme triennal, le CFSI a utilisé une partie des produits constatés d'avance fin 2011 et les fonds dédiés aux actions pluriannuelles. Ceci explique la diminution de la trésorerie et des produits à recevoir et des charges constatées d'avance. Celles-

ci correspondent aux charges liées à des activités futures, notamment les conventions signées avec les membres et les partenaires du CFSI.

Les réserves du CFSI (fonds propres inscrits au bilan / total mensuel des emplois hors dotation aux engagements) correspondent à un mois d'activités. Ce ratio est légèrement inférieur à celui constaté l'année précédente.

L'utilisation des fonds issus de la générosité du public

En 2012, le CFSI a utilisé 647 632 € de fonds issus de la générosité du public. Ce montant est supérieur au montant collecté durant l'année (570 509 €) car il inclut des fonds provenant du report antérieur affecté à des actions pluriannuelles.

81 % des fonds, soit 525 821 €, ont été affectés aux missions sociales, par ordre d'importance aux actions liées au programme société civile et participation puis aux actions de soutien à l'agriculture familiale et à la promotion du droit à l'alimentation et au programme économie sociale et solidaire.

Le solde, soit 121 811 € a financé les quatre courriers annuels envoyés aux donateurs et la recherche de nouveaux donateurs, démarche indispensable pour renforcer et pérenniser nos actions.

Les comptes de l'exercice 2012 ont été certifiés par Doucet, Beth et associés, représenté par M. Christophe Beth, commissaire aux comptes du CFSI. Ils ont été approuvés par l'assemblée générale du mardi 25 juin 2013.

Le CFSI est agréé par le Comité de la Charte du don en confiance.



Le Comité de la Charte du don en confiance est un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public. Depuis plus de 20 ans, le Comité a élaboré un ensemble de règles de déontologie regroupées dans une Charte reposant sur quatre grands principes : fonctionnement statutaire et gestion désintéressée, rigueur de la gestion, qualité de la communication et de la collecte de fonds, transparence financière. Les organisations agréées s'engagent à respecter cette Charte et le Comité en contrôle l'application.

Pour en savoir plus : www.comitecharte.org



81 % des fonds issus de la générosité du public affectés aux missions sociales en 2012

Groupement d'éleveuses à Sinkiné dans la zone de Forécariyah (Basse-Guinée). Le groupement se nomme « Mounafanyi », « l'utilité » en langue soussou.